“L’expression du pluralisme d’opinion n’est pas garantie de manière équitable et transparente dans l’espace numérique” Latifa Akharbach à la Conférence internationale du RIARC Praia- Cap Vert les 5 et 6 mars 2024

06 Mars 2024

R.I.A.R.
A.C.R.A.N

ARC
AUTORIDADE REGULADORA PARA A COMUNICAÇÃO SOCIAL
R.T.A.R.C.
A.C.R.A.N.
CONFERÊNCIA INTERNACIONAL
DESAFIOS DA
REGULAÇÃO
DO PLURALISM
CIDADE DA PRAIA, 5 & 6 MARÇO DE 2024

CONFERÊNCIA INTERNACIONAL
DESAFIOS DA REGULAÇÃO & DO PLURALISMO
CIDADE DA PRAIA, 5 & 6 MARÇO DE 2024
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.

MORETTI RÉMI PROSPER
AKHARBACH LATIFA
AUSTELINO CORREIA

DESAFIOS DA REGULAÇÃO & DO PLURALISMO
AKHARBACH LATIFA
PRESIDENTE DA HACA MARROCOS
DESAFIOS DA REGULAÇÃO & DO PLURALISMO
AUSTELINO CORREIA

DESAFIOS DA
REGULAÇÃO &
DO PLURALISMO

ARC
AUTORIDADE REGULADORA
PARA A COMUNICAÇÃO SOCIAL
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.
CONFERÊNCIA INTERNACIONAL
DESAFIOS DA
REGULAÇÃO &
DO PLURALISMO
CIDADE DA PRAIA, 5 & 6 MARÇO DE 2024
LUSA
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.

JORGE CARLOS FONSECA
JACINTO ESTRELA

ARC
AUTORIDADE REGULADORA PARA A COMUNICAÇÃO SOCIAL
CONFERÊNCIA INTERNACIONAL
DESAFIOS DA REGULAÇÃO & DO PLURALISMO
CIDADE DA PRAIA, 5 & 6 MARÇO DE 2024
LUSA

ARC
AUTORIDADE REGULADORA PARA A COMUNICAÇÃO SOCIAL
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.
CONFERÊNCIA INTERNACIONAL
DESAFIOS DA REGULAÇÃO & DO PLURALISMO
CIDADE DA PRAIA, 5 & 6 MARÇO DE 2024
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.

« L’espace numérique a ouvert de nouveaux horizons pour l’innovation démocratique et politique mais il ne garantit pas l’expression du pluralisme d’opinion de manière équitable et transparente », a déclaré la présidente de la HACA, Latifa Akharbach mardi 5 mars 2024 à Praia. Intervenant dans le cadre des travaux de la conférence internationale organisée par l’Autorité de Régulation de la Communication Sociale du Cap Vert sous le thème « Les défis de la régulation et de la promotion du pluralisme des médias », elle a affirmé également que « les moyens et les critères de modération des contenus utilisés par les plateformes globales de médias sociaux aboutissent souvent à la négation du pluralisme d’opinion. Le meilleur exemple est celui des standards inacceptables utilisés par ces plateformes pour censurer les comptes de nombreux utilisateurs mais aussi de médias professionnels en raison de leurs opinions concernant la guerre israélienne sur Gaza ».

La présidente de la HACA a rappelé par ailleurs que « l’espace numérique, imparfaitement

règlementé, est aussi vecteur de risques récurrents d'interférences dans les processus électoraux ». Pour faire face à cette situation, Mme Akharbach a estimé qu'entre autres actions, « il fallait, pour le bon fonctionnement démocratique des sociétés, assurer le développement professionnel et la consolidation de la viabilité des médias classiques, notamment la radio et télévision publiques, pour qu'ils continuent à jouer un rôle dans la formation des opinions à travers le débat public pluraliste et la libre expression ».

Les travaux de cette conférence à laquelle ont participé les présidents des instances de régulation des médias de 12 pays africains anglophones, lusophones, arabophones et francophones ont abordé plusieurs questions importantes telle que la problématique de la garantie du pluralisme des médias en période électorale, ou encore le rôle du régulateur en matière de garantie du pluralisme et de la diversité dans les médias à l'ère numérique.

La session d'ouverture de la conférence au cours de laquelle est intervenue également Mme Akharbach en sa qualité de présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, s'est déroulée au siège de l'Assemblée Nationale du Cap Vert en présence du président de l'Assemblée M. Austelino Tavares Correia et de nombreux parlementaires et responsables politiques. La Conférence inaugurale sur le thème « Régulation des médias, pluralisme et liberté de la presse » a été prononcée par Monsieur Jorge Carlos Fonseca, ancien Président de la République du Cap Vert.

Outre la présidente, la délégation de la HACA à la conférence de Praia comprenait aussi M. Talal Salahdine, manager des affaires africaines et M. Rabie Serghini, cadre supérieur au département études et développement.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B